

Classes maternelles (pré – M1 – M2 – M3)

OBJET : Estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation en vue de l'année scolaire 2022-2023

Madame,
Monsieur,

Conformément au prescrit des articles 1.7.2-1 et svts du décret du 3 mai 2019 portant les livres I et II du Code de l'enseignement fondamental, vous trouverez ci-après, l'estimation du montant des frais réclamés par notre école et de leur ventilation.

DANS SA MISSION D'ENSEIGNEMENT

	Description	Quantité	Prix à l'unité
1. <u>Frais scolaires obligatoires</u>			
• Théâtre – Cinéma	Centre Culturel de Marche ou cinéma L'Ecran	2X/an	Tous ces frais sont financés par une subvention spécifique à la gratuité reçue de la Fédération Wallonie – Bruxelles pour chaque élève de pré – M1 – M2 et M3.
• Autres animations culturelles	A l'école ou au Centre Culturel de Marche	1 à 2 X/an maximum	
• Excursion	Destination proche et pédagogiquement sélectionnée	1X par année scolaire maximum	
• Activités sportives	Activités notamment organisées par la FRSEL	1 à 2 X/an maximum	

2. Frais scolaires facultatifs <u>auxquels vous vous engagez</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Abonnement à une revue éducative 	Abonnement revue Averbode maternel (par année)	39€/ année scolaire
	Albums spéciaux Averbode (Pâques, Noël,...)	8€
	Destination Vacances	9€
	Ecole des Loisirs (par an)	de 36€ à 39€

HORS MISSION D'ENSEIGNEMENT : TARIF DES SERVICES PROPOSÉS AUXQUELS VOUS VOUS ENGAGEZ :

<ul style="list-style-type: none"> Repas (services) 	Potage de midi pour les maternelles	0,30€
	Repas chaud pour les maternelles (nouveau prix)	2,90€
<ul style="list-style-type: none"> Accueil extrascolaire 	De 7h à 8h	0,25€/15 min
	De 15h45 à 16h30	0,75€
	De 16h30 à 17h	0,50€
	De 17h à 17h30	0.50 €
	De 17h30 à 18h	0,50€
	De 12h à 13h (le mercredi)	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> Photos 	Photos individuelles	12€ la pochette
	Photo de classe	4€
<ul style="list-style-type: none"> Ventes 	Vente de ballotins de pralines pour le PO ELMA	6€
	Jus de pommes	3€
	Ventes destinées à la diminuer le prix des classes de dépaysement (gaufres, lasagnes, Donuts)	Entre 3€ et 10€
	Action caritative (Carême de partage)	2€

Service juridique

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ASBL

Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles - Tél: 02 256 70 44 - Fax: 02 256 70 46

Site internet : <http://enseignement.catholique.be> - E-mail : segec@segec.be



Tous ces frais sont reportés sur la note de frais mensuelle. Ils sont payables via un versement (avec communication structurée) OU via UN ORDRE PERMANENT sur le compte de l'école **BE07 7965 6021 3966**.

Par ailleurs, nous vous informons que les factures impayées les années scolaires précédentes seront reportées sur chaque facture mensuelle.

Si vous éprouvez des difficultés de paiement, des solutions peuvent être trouvées. La direction vous invite à prendre rendez-vous soit par téléphone au 084/31.33.67 ou au 0470/17.91.94 soit par mail à l'adresse suivante ec002591@adm.cfwb.be pour trouver ensemble un arrangement concernant cette somme et établir ainsi un échelonnement des paiements.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

Pour l'école,
Madame Catherine Jaspard,
Directrice